

moururent à l'hôpital et furent ensevelis par ces héroïques chrétiennes, que personne n'osa aider, dans la crainte de prendre le mal ; en outre, elles eurent la charité de soulager plus de deux cents autres sauvages, en leur donnant l'hospitalité.

XX.

Charité prodigue des Ursulines envers les sauvages.

De leur côté, les religieuses Ursulines, qui avaient commencé, dans leur séminaire dédié à saint Joseph, patron du pays, à recevoir des filles sauvages, virent leur petite maison envahie par le contagion. " Cette maladie, rapporte la mère Marie de l'Incarnation, se mit dans notre séminaire, qui, en peu de jours, ressembla à un hôpital. Toutes nos filles sauvages l'eurent, par trois fois ; et quatre en moururent. Nous nous attendions toutes à tomber malades, tant parce que cette maladie est vraiment contagieuse qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres ; mais Notre Seigneur nous assista si puissamment, qu'aucune ne fut incommodée." Il n'en fut pas de même des Hospitalières ; elles tombèrent malades toutes trois, surtout la mère Saint-Ignace, tant par suite de leurs fatigues continues, le jour et la nuit, qui durèrent jusqu'au mois de février suivant, qu'à cause de la mauvaise odeur qui s'exhalait des malades et de l'incommode accablante des chaleurs, qui furent excessives l'année 1639. Rien n'était assurément plus propre à faire des impressions vives et profondes sur les esprits grossiers des sauvages, que la charité courageuse et prodigue de ces Religieuses, et celle de madame de la Pelterie. L'hiver, elles nourrissent un grand nombre de sauvages qui n'avaient pu suivre les autres à la chasse, et qui seraient morts de faim si elles ne les eussent assistés. " Nous avions apporté, pour deux ans, des habits destinés à vêtir les filles sauvages, écrit la mère Marie de l'Incarnation : tout a été employé dès cette année ; et même, n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie de nos propres vêtements. Tout le linge que madame notre fondatrice nous avait donné pour notre usage, et une partie de celui que nos mères de France nous avaient envoyé, a parcellièrement été employé à les apprivoiser et à les couvrir. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire pour gagner des âmes à Jésus-Christ ; et nous aimerais mieux manquer de tout que de laisser nos filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Outre les filles et les femmes sauvages que nous recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes ; et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Foi."